



Conseil de la Ville

Règlement RV-2015-14-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Plan de zonage

Le plan de zonage, annexé au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, est modifié par l'agrandissement de la zone H1111 à même une partie de la zone L1109, le tout tel qu'illustré sur le plan joint au présent règlement en annexe A.

Adopté le 2 novembre 2015

(signé) Gilles Lehouillier

(signé) Marlyne Turgeon

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 12 DÉCEMBRE 2015